



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE

SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT
ET DES DISPOSITIFS PROMOTIONNELS

DIVISION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS
ET DES DISPOSITIFS PROMOTIONNELS

DCRFPN/SDRDP/DOCDP/2017/N°

CONCOURS EXTERNE, SUR TITRES ET TRAVAUX, D'INGÉNIEUR DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE SESSION 2017

SPECIALITE TRAITEMENT DU SIGNAL

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMISSIBLES

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués, par les SGAMI/SGAP dont ils dépendent, à des tests psychotechniques destinés à évaluer leur profil psychologique (durée : trois heures trente).

En vertu de l'article 5 de l'arrêté du 19 août 2013 relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours d'ingénieur de police technique et scientifique de la police nationale, les tests psychotechniques sont obligatoires et se déroulent à date unique préalablement fixée par arrêté.

Les tests psychotechniques se dérouleront le 13 juin 2017.

L'absence constatée aux tests psychotechniques empêche le candidat de prendre part à l'épreuve d'entretien.

liste admissibilité traitement du signal concours externe ingénieur 2017

NOM	NOM MARITAL	PRENOM	SGAMI
BLED		EMILIE	SGAMI SUD OUEST
FABRE		DIANDRA	SGAMI SUD
PIERROT		JEAN-BENOIT	SGAMI OUEST

Fait le 17 mai 2017 à Ecully

Le président du jury



Corinne GROULT_MAISTO
Commissaire divisionnaire